

Ouest France

13 février 2018

Un coup de pouce pour partir en vacances

Le centre social propose un accompagnement sur plusieurs mois pour construire un projet de séjour et le financer.

Trois questions à...



Hélène Lecompte, référente familles au centre social Les Possibles.

Chaque année, le centre social accompagne des familles dans leur projet de vacances.

Y a-t-il des nouveautés dans le dispositif ?

Ces dernières années ce dispositif n'était accessible qu'aux familles vivant à Mayenne. Mais comme 30 % des adhérents des Possibles vivent dans d'autres communes, on a décidé de l'ouvrir à l'ensemble du territoire de Mayenne communauté.

En quoi cela consiste ?

C'est un accompagnement sur plusieurs mois pour construire un projet de vacances seul ou en famille, mais aussi un séjour en colonie de vacances. On aborde aussi bien l'organisation, que la question du financement ou des aides auxquelles on a

droit. La Caisse d'allocations familiale peut, par exemple, prendre en charge 90 % d'un hébergement et une partie du transport, mais cela concerne des familles qui ne sont jamais parties ou presque jamais. Pour ceux qui résident à Mayenne, le centre communal d'action sociale propose aussi un dispositif d'épargne bonifiée, où les gens versent une somme chaque mois, avec une bonification maximale de 100 €.

Y a-t-il un critère de ressources pour bénéficier de cet accompagnement ?

Non, c'est ouvert à tous. Il arrive aussi qu'on soit salarié et qu'on ait besoin d'être accompagné. D'autant que c'est le moment de penser aux vacances, car il faut compter cinq à six mois pour construire son projet, si on veut partir cet été. Mais ce dispositif fonctionne aussi pour partir à d'autres périodes de l'année.

Recueilli par
Yann LEON.

Mardi 20 février, à 14 h 30, au centre social Les Possibles, à Mayenne, réunion d'information. Contact : 06 66 07 39 64 ; h.lecompte@les-possibles.org